

Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je suis très heureux de pouvoir vous retrouver aujourd'hui pour cette cérémonie de passation du secrétariat de l'ICRI, dont vous venez de rappeler, Madame la Ministre, les missions essentielles et le rôle indispensable.

Et je suis surtout très heureux que nous puissions parler ensemble des coraux.

Je devrais dire en réalité que je suis très heureux de pouvoir vous retrouver pour parler « de ce qui menace » les coraux. Car c'est bien de cela que nous devons nous occuper en priorité...

De cet ennemi qui peu à peu détruit les coraux, comme il détruit les écosystèmes dans lesquels ils vivent. De cet ennemi qui bouleverse les équilibres des océans. De cet ennemi qui met en péril l'avenir cette Planète.

Cet ennemi, vous le connaissez bien. Il est en face de vous, à côté de vous. Il est assis sur votre siège.

Cet ennemi, c'est vous, c'est moi, c'est nous, c'est l'Homme et ses agissements ...

.../...

C'est un mode de développement déraisonnable, qui se fait au détriment de la nature. C'est une vision du monde fondée sur le court-terme et l'intérêt

immédiat. C'est l'incapacité à voir plus loin que nos besoins du jour.

C'est de cela que les coraux sont victimes.

Car les coraux concentrent un grand nombre des dégâts que nous infligeons à cette Planète – à la Planète de nos enfants.

Ce sont les dégâts causés par certaines formes de pêche par chalutage qui détruisent les fonds marins et ravagent faune et flore.

.../...

Ce sont les dégâts liés à la surpêche, qui vide nos mers et bouleverse les équilibres de nombreux écosystèmes.

Ce sont les dégâts issus d'une emprise humaine croissante sur les littoraux, qui entraîne une

pression sur les milieux marins, en particulier les plus fragiles d'entre eux.

Ce sont les dégâts résultant de la pollution de métaux toxiques, qui menacent leur survie, mais aussi, semble-t-il, de nos produits de beauté.

Ce sont les dégâts surtout de nos émissions de CO<sub>2</sub>, qui modifient la température comme le pH des eaux.

.../...

Et le résultat de ces différents facteurs, ce sont des coraux partout menacés. 10% des récifs déjà morts. 60% des récifs en danger. Et 50% d'entre eux détruits à l'horizon 2030, si nous ne faisons rien.

Notre responsabilité, ici, est donc immense. Et elle est aussi immédiate.

C'est pourquoi il est important de se pencher sur les coraux, comme l'ICRI le fait depuis près de vingt-cinq ans, et comme nous le faisons aujourd'hui.

.../...

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été accompli, en particulier par le Secrétariat français au cours des deux dernières années. Le Secrétariat monégasque s'inscrira dans la même logique, et cherchera à améliorer ce qui peut l'être, en coordination avec l'Indonésie et l'Australie, avec lesquels nous partagerons cette coprésidence, et dont je salue ici les représentants.

L'ICRI est une initiative collective informelle entre nations. Son principe, son efficacité et sa légitimité résident dans le partage, le dialogue, le consensus.

Cet esprit collectif est une nécessité pour tout ce qui a trait à la préservation de l'environnement, et en particulier des coraux.

.../...

Je veux d'ailleurs évoquer ici la Déclaration que j'ai signée à l'automne dernier avec le Prince Charles de Galles. J'espère que ses premiers signataires seront rejoints par de nombreux autres pays, car ce texte résume je crois nos objectifs : ceux-là mêmes que l'ICRI poursuit et qui nous réunissent ici.

Et je voudrais préciser les thèmes principaux qui les résument, et formeront les grands axes de notre Secrétariat.

Il y a d'abord le renforcement des outils, notamment politiques, de gestion et de préservation des coraux et des écosystèmes associés. Au vu de leur importance, il est en effet nécessaire qu'ils fassent l'objet d'une attention particulière, et bénéficient d'outils adaptés. .../...

Il y a ensuite l'évolution de la situation des coraux, dans le cadre notamment des interactions entre les évolutions socio-économiques et leur environnement. Le but est de parvenir à une meilleure évaluation de ces interactions, de manière coordonnée à travers le monde.

Le troisième axe sur lequel nous souhaitons travailler est celui de l'impact de l'évolution des coraux et des écosystèmes associés sur les populations. Il s'agit notamment d'accroître nos connaissances sur le rôle des coraux dans les activités halieutiques et de favoriser les bonnes pratiques.

.../...

Notre quatrième axe sera la mobilisation du public et de capacités financières nouvelles, dans la continuité notamment de ce qui a été mis en place par le Secrétariat français. Nous mobiliserons le plus largement possible les Etats pour une meilleure intégration de la problématique des coraux et développerons les partenariats en ce sens.

Enfin, dernier axe, nous nous attacherons à soutenir le développement de solutions favorisant la santé des coraux, que ce soit en matière de valorisation du carbone bleu, d'atténuation du changement climatique ou de limitation des pollutions marines.



A travers ces cinq priorités, nous poursuivrons le travail accompli au cours des dernières années, et tenterons de mobiliser le plus largement possible opinions et dirigeants autour de l'avenir des coraux.

Nous le ferons avec vous tous, bien sûr, dans un esprit collectif qui seul peut autoriser l'efficacité face à un tel défi.

C'est pourquoi je suis heureux que nous soyons ensemble aujourd'hui, afin de renforcer cet esprit collectif et d'inscrire ce nouveau Secrétariat dans cette philosophie.

Je vous remercie.